

# ECOLE PRIMAIRE AGRIPPA D'AUBIGNE

INFORMATIONS DIVERSES  
CONSEIL D'ECOLE DU 17/03/2016  
Mise à jour le 15/03/2016

## I – POUR MEMOIRE MONTANT DES TRAVAUX ET ACHATS REALISES SUR L'ANNEE 2015

Travaux (amélioration-aménagement, dépannage, entretien, ...) : **25 383 €** y compris :

- Remplacement du condensateur du moteur de ventilation de la chaudière : **2 178 €**
- Fabrication d'étagères, classe de Mme Brault : **442 €**
- Nettoyage de la coursive : **1 312 €**
- Confection d'une rampe PMR à la sortie des sanitaires du restaurant : **1 367 €**

## II – PREVISIONS DE TRAVAUX POUR L'ANNEE 2016

Groupe Scolaire

- Travaux d'accessibilité,
- Remplacement de la chaudière,
- Installation d'une table de ping-pong,
- Installation d'un vidéoprojecteur pendant les vacances de printemps.

## III – DEMANDES EVOQUEES AU CONSEIL D'ECOLE DU 05/11/2015

Demandes, interrogations et remarques évoquées lors du conseil d'école du 05/11/2015	Réponses
Maternelle	
Changement du portail et du grillage	Non prévu au budget 2016. Une demande a été transmise au service compétent pour étude de faisabilité.
Elémentaire	
Tracé au sol et équipement sportif.	Non prévu en 2016. Il est cependant à noter que, après accord de la Directrice, une table de ping-pong sera installée durant les vacances d'été.
Achat d'un écran déroulant	Après avoir vu avec la Directrice, l'acquisition d'un écran déroulant n'est plus nécessaire compte tenu de l'installation d'un vidéo projecteur.

## IV – CREDITS DE FONCTIONNEMENT 2016

### DOTATIONS FOURNITURES

Pour mémoire le montant total alloué par la ville pour financer les achats de fournitures de l'ensemble des écoles, s'élève à **164 000 €**

Crédits attribués à l'école pour l'année 2016 en fonction des effectifs et du nombre de classes constatés au 12/01/16 :

#### Maternelle :

écoles maternelles	28,50 €	55	1 567,50 €
petit matériel 1ère classe	255,80 €	1	255,80 €
petit matériel classe supplémentaire	64 €	1	64,00 €
TOTAL :			<b>1 887,30 €</b>

#### Elémentaire :

écoles élémentaires	32,40 €	100	3 240,00 €
petit matériel 1ère classe	255,80 €	1	255,80 €
petit matériel classe supplémentaire	64 €	3	192,00 €
TOTAL :			<b>3 687,80 €</b>

## PARCOURS DE L'ÉLÈVE

Rappel du principe : La Ville de Niort a souhaité rendre plus cohérente son action dans l'accompagnement des écoles. Un travail partenarial s'est ainsi engagé, tout au long de l'année 2014/2015, avec les conseillers pédagogiques de circonscription, et a abouti à l'établissement de différents « parcours » qui s'inscrivent pleinement dans les programmes scolaires.

Ce dispositif va permettre de rendre plus lisible le soutien financier de la Ville, qui pourra se traduire par la rémunération d'intervenants, la prise en charge de frais de transport, l'acquisition de matériels...

Les dotations transport n'existeront plus en tant que telles, par contre les écoles bénéficieront toujours autant qu'elles le souhaitent de tarif groupe pour se déplacer avec TAN.

Aussi, à compter de cette rentrée scolaire, pour bénéficier du soutien de la Collectivité, les projets des écoles devront s'inscrire dans un des parcours proposés aux enseignants (en annexe note du 23/09/15 adressée aux Directeurs d'école).

L'accompagnement de la Ville se traduit par une enveloppe de près de **163 000 €** au budget 2016.

### Les projets retenus pour l'école primaire d'Agrippa d'Aubigné

#### 1 – Parcours d'éducation artistique et culturelle

##### En Maternelle :

- Projet Patrimoine « L'oralité des contes en maternelle » 54 enfants (PS/MS/GS) : - **Participation financière de la Ville de Niort : 2 360 €** (activité et intervenant)

##### En Élémentaire :

- Projet Musique « SLAM » 26 enfants de CM1/CM2  
Il s'agit d'un projet concernant également les écoles de Pérochon, Zay et Zola pour lequel la ville participe financièrement pour un montant de **4 000 €**.

#### 2 – Parcours scientifique

##### En Maternelle :

Ateliers d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, animés par deux éco animateurs rémunérés par la Ville :

- classe de Mme Bouffard (PS/MS – 28 enfants) : la couleur des plantes
- classe de Mme Baillet (PS/GS – 26 enfants) : les insectes

##### En Élémentaire :

a) Ateliers d'Education à l'Environnement et au Développement Durable, animés par deux éco animateurs rémunérés par la Ville :

- classe de Mme Wesolek (CP/CE1 – 24 enfants) et classe de Mme Doussin (CE1/CE2 – 24 enfants) : la prévention des déchets
- classe de Mme Grosse (CE2/CM1 – 25 enfants) : les énergies
- classe de Mme Grolleau (CM1/CM2 – 26 enfants) : le changement climatique

b) Autres projets scientifiques :

- Projet « l'alimentation » 48 enfants de CP-CE1-CE2 – **participation financière de la Ville de Niort : 682 €** (activité).

### 3 – Parcours sportif

Pour mémoire la dépense en matière de transport, pour l'ensemble des écoles, s'élève annuellement à environ **80 000€** pour permettre aux élèves d'accéder à toutes ces pratiques sportives. Cette enveloppe est incluse dans les 163 000€.

En Maternelle :

- Patinoire – 16 enfants de GS
- Piscine – 16 enfants de GS

En Élémentaire :

- Piscine – 51 enfants de CP, CE1, CE2
- Escalade - 25 enfants de CM1
- Kayak - 45 enfants de CM1, CM2

### V – ACTIVITES PERISCOLAIRES

#### Période du 11 janvier au 25 mars 2016

	lundi	mardi	jeudi	vendredi
MIDI 11H45 - 12H30	<b>Bijoux</b> Coline 12 enfants CE2-CM1-CM2	<b>Jeux collectifs</b> Coline 14 enfants CE2-CM1-CM2	<b>Création de mobilier</b> Coline 10 enfants CE2-CM1-CM2	<b>Fabriquons nos jeux</b> Elvire 12 enfants CE2-CM1-CM2
MIDI 12H30-13H15	<b>Bibliothèque</b> Ludovick 12 enfants CP-CE1-CE2	<b>Activités manuelles</b> Ludovick 12 enfants CP-CE1-CE2	<b>Jouons ensemble</b> Elvire 12 enfants CP-CE1-CE2	<b>Bijoux</b> Coline 12 enfants CP-CE1-CE2
SOIR 16H00- 17H15	<b>Etudes surveillées</b> Enseignante 18 enfants Toutes classes	<b>Multisports</b> Uan St Florent 14 enfants Toutes classes	<b>Etudes surveillées</b> Enseignante 18 enfants Toutes classes	<b>Graff</b> Agnès Brillatz 14 enfants Toutes classes
	<b>Danse</b> Coline 12 enfants Toutes classes	<b>Bricolo rigolo</b> Elvire 10 enfants Toutes classes	<b>Les petites croix rouges</b> Croix rouge française 12 enfants Toutes classes	<b>Tricot</b> Elvire 10 enfants Toutes classes

### VI – INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

#### PREPARATION A LA PREMIERE SCOLARISATION

Des réunions sont organisées, dans le cadre d'une action partenariale menée par la Ville, le CCAS et la DSDEN, en direction des familles concernées par une première scolarisation en septembre 2016:

- Le mardi 5 avril 2016 CSC du Parc, maison de quartier de la Tour Chabot - 18h00 /19h30
- Le jeudi 7 avril CSC Grand Nord, maison de quartier de Cholette 20h/21h30

Des professionnels de l'éducation et de la petite enfance sont mobilisés pour répondre aux interrogations des parents.

## **INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2016/2017**

Les inscriptions scolaires pour les enfants non-inscrits débuteront le 18 avril 2016 au rez-de-chaussée de l'hôtel de Ville. Pour les enfants déjà inscrits, comme les années précédentes, un dossier de réinscription sera transmis aux familles fin mai pour mise à jour des dossiers.

## **LOISIRS : « PASS FAMILLE » :**

La municipalité renforce sa politique familiale en créant un PASS famille pour les foyers de trois enfants et plus. Ce nouveau service permet d'accéder avec des tarifs préférentiels et de manière illimitée, pendant un an, à la patinoire, aux piscines de Champommier et Pré-Leroy, aux musées Bernard d'Agesci et au Donjon.

Plus d'information sur le site [vivre-a-niort.com](http://vivre-a-niort.com) ou [passfamille@mairie-niort.fr](mailto:passfamille@mairie-niort.fr)

## **PLAN VIGIPIRATE :**



En concertation avec l'Éducation Nationale, la Ville de Niort a mis en place des dispositions particulières pour l'accueil des familles, sur chaque école.

Par ailleurs, au cours du mois de décembre dernier, le message ci-dessous a été remis dans les cahiers des élèves pour informer les familles des mesures prises dans le cadre du plan Vigipirate.

« Afin d'assurer la sécurité de vos enfants, de vous-mêmes et du personnel travaillant dans les écoles, des mesures concertées entre la Ville de Niort et les services de l'Éducation Nationale ont été prises.

Les consignes affichées dans chaque école doivent être respectées et nous vous demandons dans la mesure du possible de vous présenter sans sac ni bagage.

Dispositions communes à chaque école :

- Accueil à l'entrée des écoles assuré par un adulte
- Contrôle visuel aléatoire des sacs et des bagages
- Contrôle systématique de l'identité des personnes extérieures à l'établissement. »